

Image not found or type unknown



Dépens suite à saisine directe

Par **manota**, le **22/12/2010** à **15:07**

Bonjour,rnrnMerci mimi493. Je ferai donc ma demande oralement le jour de l'audience. En effet j'avais mal formulé ma question, il s'agissait d'une saisine directe. J'aurai pensé qu'il faille faire la demande par écrit au Juge.